1

2

3

4

5

L'avenir avec vous et pour vous...

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

2014

Conseillers Municipaux

1 Isabelle Maincion, Maire
2 Bruno Dupré, 1er adjoint
3 Daniel Galloyer, 2ème adjoint
4 Séverine Lemarié, 3ème adjoint
5 Benoit Minier, Délégué aux finances
6 Maria Moreira
7 Christian Caillaut
8 Réjane Gautier
9 Alain Guillochet
10 Christine Coulais
11 Christophe Pelletier
12 Sylvie Jasmin-Labussière
13 Christophe Mauger
14 Carole Denis
15 Sandrine De Deus

Restaurant Scolaire

Conçu pour accueillir une cinquantaine d'enfants, **l'ancienne cantine** construite en 1977, était **devenue vétuste et inadaptée aux normes actuelles.** Très bruyante, grande consommatrice d'énergie, et surtout trop petite, il était devenu urgent de construire un nouveau «**restaurant scolaire**» car il **est fréquenté par plus de 150 convives.**

Nous avons souhaité un bâtiment « durable », et surtout diminuer, au maximum, les frais de fonctionnement. Le chauffage est un chauffage au sol qui sera alimenté prochainement par une sonde géothermique de grande profondeur. Le chauffe-eau est solaire et la gestion de l'eau est assurée par la toiture végétalisée et par une cuve de récupération de 10 000 litres.

Coût prévisionnel pour le bâtiment et la viabilité : 1 191 721 € T.T.C. - Coût final : 1 058 637 € T.T.C. - Subventions diverses à percevoir : 682 466 € - Emprunt effectué : 330 000 €, soit un financement sur fonds propres de la commune : 46 171 €.

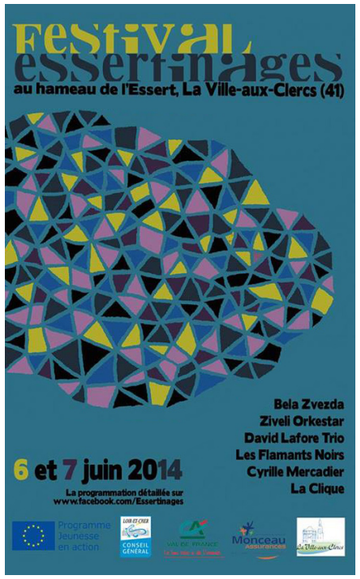

La Guinguette des Cèdres

Prévue le 25 mai prochain, la Guinguette n'aura pas lieu cette année. L'environnement de l'établissement ne permet pas actuellement (et cela se voit), d'installer barnums, tables et chaises, en raison des travaux d'agrandissement en cours. Bien que nous ayons pensé et qu'il nous ait été proposé de nous installer ailleurs (dans la cour derrière l'école primaire), nous ne pouvons «déplacer» cette fête, car certains de nos résidents, en grandes difficultés de déplacement, se retrouveraient trop loin des Cèdres.

Merci de votre compréhension…

Association Familles Rurales « La Ruche »

Le Centre de Loisirs est ouvert toute l'année, mercredi et vacances scolaires. Marie, directrice du Centre est heureuse de vous accueillir les lundi, mardi, mercredi et jeudi, pour tous renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au 06.76.17.58.20.
Vous pouvez inscrire vos enfants pour juillet et/ou août, avant le 12 juin.
Un camp «**Equitation**» aura lieu **du 21 au 25 Juillet,** et un camp «**Festival à Montoire**» **en Août,** et encore d'autres surprises vous attendent.
OUVERT de 8h à 18h - Début des activités : 9h30 - Fin des activités : 17h30

En Bref…

Marche du Muguet à La Gaudinière le jeudi 1er mai. Inscriptions sur place à partir de 8h00.

Célébration du 8 Mai à 10h15 avec office religieux, défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Tournoi de Badminton, organisé par Les Volants du Perche, **le dimanche 18 mai 2014.**

Elections Européennes le **dimanche 25 mai,** bureau de vote au gymnase.

Venez découvrir le **Jardin de Maggy**, le **samedi 31 mai et dimanche 1er juin** de 9h à 19h entrée 2€, impasse des Myosotis.

Concours de Pétanque organisé par la Percheronne Pétanque :
2 dates à retenir, **le samedi 17 Mai** à **14h** au stade, ouvert à tous, pour 8 € par équipe, buvette sur place.
Et le samedi 7 Juin à **10h** et sur toute la journée, **ouvert uniquement aux associations de La Ville aux Clercs,** possibilité de consommer un plateau repas le midi pour 10€ par personne et buvette ouverte en journée.
S'inscrire auprès de Patrick (Président) au 07 77 03 30 44.

Festival Essertinages les **6 et 7 juin.**

Repas champêtre de l'UNCAFN le **Jeudi 12 juin**

Concert de la Chorale «O Les Chœurs à l'église» – **Vendredi 13 juin à 20H30**

Samedi 14 juin, **3éme «Foot Rire»** (tournoi déguisé) au stade, dès 9h. Pour tous et par **équipe de 7 à 9 joueurs,** à partir de 14 ans. Participation de 10€ par personne, repas compris.Inscriptions auprès de Philippe Bluet au 06.08.35.88.14 avant le 31 mai.

Fête des Ecoles le **Vendredi 20 juin.**

7ème édition «Sur les Traces du Loup» le **Samedi 28 juin,** organisé par le Marathon du Perche Vendômois (Etape de Championnat de France de Trail Court).

Dans le cadre du contrat régional du Pays Vendômois et programme leader, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement en partenariat avec le Centre de Formation des Jardins de Chaumont et les associations Nature, nous vous invitons à participer aux différents projets «**JARDINONS NOS VILLAGES**»
Projet «**aménagement potager** autour du restaurant scolaire» **le mercredi 14 mai à 18h00.**
Le **mardi 20 mai à 18h00,** projet «**aménagement du sentier**» place de l'église et rue des écoles.
Projet «**aménagement de la place de la gendarmerie et rue du chemin vert**» **le samedi 14 juin à 9h30.**
Ces différents ateliers sont ouverts à tous. Rendez-vous et inscriptions à la Mairie.

Le P'tit Mag de La Ville aux Clercs

- N°1 -
Mai 2014

Le Mot du Maire

En tout premier lieu, **le conseil municipal remercie chaleureusement les électeurs** qui se sont déplacés le 23 mars dernier pour accomplir leur devoir républicain, ignorant les tentatives d'agitations inutiles.

La nouvelle équipe qui conduira la commune pendant 6 ans a été élue par 76.8 % des votants, et de fait, 100% des exprimés puisqu'il n'y avait qu'une liste candidate. Le nouveau mode d'élection a déconcerté bon nombre d'électeurs dans les communes de 1000 à 3500 habitants, les résultats des communes semblables à la nôtre sont statistiquement identiques. Parmi les bulletins nuls (23 %) une grande proportion provient d'électeurs qui ont rayé un ou plusieurs noms, ne tenant pas compte du changement de mode de scrutin. Quatre bulletins étaient humoristiques et surtout, contrairement aux élections municipales antérieures, aucun n'était injurieux. Ce mandat sera un mandat difficile sur le plan financier du fait des restrictions très fortes des contributions de l'Etat. Il faudra nécessairement faire des choix et nous les ferons ensemble. En ce qui concerne les fêtes et cérémonies, nous vous invitons à vous rapprocher des associations, car ce sont elles que nous consulterons en premier.

Saluons la naissance du « **P'tit Mag** » de La Ville aux Clercs qui vous distillera les nouvelles trois fois par an en plus du bulletin municipal. N'hésitez pas à nous formuler vos suggestions, elles sont les bienvenues.

Isabelle MAINCION

Le Jardin de Maggy

Maggy et Dominique auront le plaisir de vous accueillir **le samedi 31 mai et dimanche 1er juin, de 9h à 19h,** dans le cadre des «**Rendez-vous aux jardins**», organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Venez découvrir **un jardin paysager à l'anglaise** et suivez la visite commentée du «Jardin de Maggy», 2 € l'entrée adulte, gratuit pour les -de 18 ans.

Ouvert au public de mi-avril à mi-septembre, uniquement sur rendez-vous au 02.54.80.62.63 ou 06.16.88.00.51

Rappel Important

Le Bruit

Les tondeuses et autres outils bruyants : **Un arrêté préfectoral fixe les horaires d'utilisation des engins à moteurs,** plus particulièrement des tondeuses et des tonnforts. Cela est valable sur tout le territoire communal, même en dehors des lotissements. Vous êtes passible d'une amende, si la gendarmerie constate l'infraction.

Horaires autorisés : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; Dimanche de 10h à 12h.

Nous vous rappelons que seuls les agriculteurs sont autorisés à utiliser leurs machines agricoles uniquement dans le cadre de leur profession, surtout en période de moisson.

Le Feu

Un arrêté préfectoral **interdit de faire du feu du 1er mars au 30 septembre inclus.** Il précise l'**interdiction de jeter au sol tout objet enflammé** (allumettes, cigarettes…).
Il règlemente l'utilisation des feux d'artifice (surveillance et protection contre l'incendie à moins de 200m des zones boisées), **le brûlage des pailles, des chaumes** (des distances à respecter…).

Des dérogations peuvent être accordées, se renseigner en mairie.

Pour toutes informations ou suggestions, merci de contactez **leptitmag@orange.fr**

Mairie de La Ville-aux-Clercs :
Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08
mairie.la-ville-aux-clercs@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clercs.fr
horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 10h00 à 12h30
Mercredi : 14h30 à 17h30 - Vendredi : 15h00 à 18h00 - Samedi : 9h15 à 12h00